



L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

2013-2014



PLAN

1. Etat des lieux
2. La démarche dans notre lycée
3. Les principes de fonctionnement
4. Bilan et prospective



1. ETAT DES LIEUX

- » A. Une commande institutionnelle qui touche l'ensemble des lycées

- » B. Un esprit et une loi :
 - > Loi n°2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école

 - > Vers la personnalisation des parcours pour tous afin de concourir à la réussite de chacun : l'accompagnement en est une composante essentielle.



» C. Bilan succinct de l'année 2012-2013

> Les leviers :

- L'accompagnement personnalisé s'est renforcé
- Concertation et travail de bilan effectifs
- Un plus grand investissement des acteurs

> Les axes de progrès :

- Absentéisme des élèves sur le niveau 1ère
- Suivi de l'élève encore en construction
- Des débuts hésitants dans l'évaluation



» D. Les objectifs :

Aider l'élève à construire son projet scolaire et professionnel.

(axe 1 Projet Établissement)

- Favoriser l'intégration de chaque élève
- Repérer les fragilités
- Consolider, soutenir, étayer
- Prévenir le décrochage scolaire
- Remédier
- Conduire chacun à sa réussite

... en personnalisant les parcours ... 

2. LA DÉMARCHE DANS NOTRE LYCÉE : CONSTRUIRE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

La démarche : des choix volontaristes

A .Seconde : un niveau complet en Accompagnement Personnalisé le mardi de 11h à 12h30 sur plusieurs salles de classe (2 salles info, salles TBI, CDI...)

- 10 professeurs mobilisés dans le cadre de leur service et des personnels volontaires (CPE, AED, documentaliste et enseignant) pour 138 élèves maximum.
- Une cohérence globale : Au niveau des besoins, des progressions individuelles, des parcours.



B .Première : un niveau complet en Accompagnement Personnalisé le lundi de 11h à 12h30 (même modèle qu'en seconde);

C . Terminale : accompagnement Personnalisé le jeudi de 11h à 12h en fonction des besoins des élèves autour de 4 axes :

- Objectif Bac : consolidation disciplinaire (création d'un portfolio...);
- Orientation post-bac ;
- Entrée dans la vie active ;
- Préparation aux concours.

D . Accompagnement Personnalisé le jeudi de 17h à 18h sous forme de tutorat « atelier flottant » pour plus de réactivité.



E. Les concertations – Régulations

L'outil de base du dispositif est le

livret d'accompagnement individuel.

- > Livret pour la complétude du parcours (3 ans)

- > Il comprend, entre autres :
 - L'entretien de positionnement
 - La seconde professionnelle (mon arrivée en seconde, mon projet professionnel, mon savoir être, mes 100 jours ...)
 - La fiche ateliers

IL SERA NUMÉRISÉ PAR SOUCI D'EFFICIENCE.

**ET POURRA ÊTRE UTILISÉ EN COMPLÉMENT DU
WEBCLASSEUR**



BAC PRO OPC

La restauration est une discipline exigeante et minutieuse. C'est un élément essentiel de notre patrimoine culturel.
C'est aussi un secteur qui évolue, aux débouchés nombreux.

Nature de son métier

Le titulaire du Bac Professionnel est un professionnel très qualifié, immédiatement opérationnel dans les activités de production culinaire et de service. Il est capable de s'adapter, à terme, à des fonctions d'animation et de management et ce dans tous les secteurs et dans toutes les formes de restauration.

Le cuisinier maîtrise les techniques de réalisation de tous les mets à la carte du restaurant. Le diplômé du bac pro gère les commandes, les relations avec les fournisseurs et les stocks de produits. Ses compétences en gestion et en comptabilité lui permettent de maîtriser les coûts et d'analyser au mieux la situation commerciale. Il connaît également les techniques commerciales pour améliorer les ventes et il entretient les relations avec la clientèle.

Son profil

Il (elle) doit :

- o Avoir un esprit d'équipe,
- o Être résistant, courageux et adroit ;
- o Avoir le sens de l'esthétique ;
- o Avoir une bonne sensibilité gustative ;
- o Aimer les contacts et la vente ;
- o Avoir une aptitude au commandement au commandement
- o Aimer communiquer,
- o Être actif, dynamique, enthousiaste et sérieux,
- o Avoir plusieurs idées alternatives et être pro-actif et innovateur.

Ses compétences

Le titulaire du baccalauréat professionnel est un professionnel qualifié :

- o Il est capable de s'adapter, à terme, à des fonctions d'animation et de management et ce, dans tous les secteurs et formes de restauration.
- o Il peut exercer une activité salariée comme il peut fonder une entreprise sur le territoire national ou à l'étranger.
- o Il est capable de maîtriser les techniques professionnelles de la gestion administrative et comptable d'un restaurant
- o Il est capable d'organiser le travail en vue de la conception et de la commercialisation de nouveaux produits.
- o Il est capable de maîtriser les techniques de communication et la pratique d'une langue étrangère.

Contenu de la formation

Le contenu s'articule autour :

- o des enseignements généraux,
- o des enseignements professionnels
 - Pôle 1 : Communication et commercialisation en restauration ;
 - Pôle 2 : Organisation et production culinaire ;
 - Pôle 3 : Animation et gestion d'équipe;
 - Pôle 4 : Gestion des approvisionnements et d'exploitation en restauration ;
 - Pôle 5 : Démarche qualité en restauration.

Le stage en entreprise

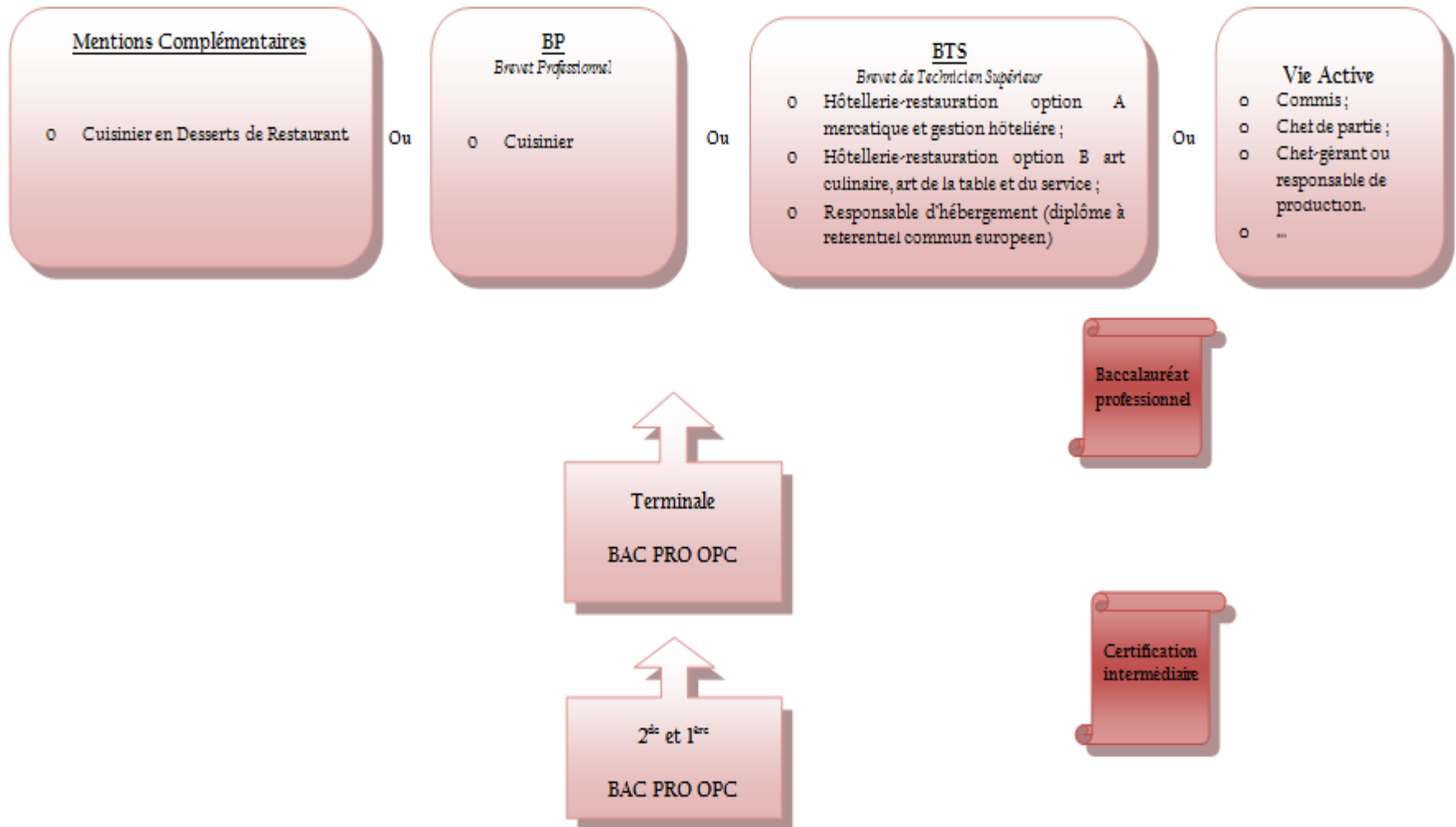
L'enseignement théorique est complété par des périodes de formation en milieu professionnel qui prennent la forme de stages (22 semaines).

Ces périodes de formation apportent l'expérience des pratiques professionnelles dans les différents pôles. Elles permettent également d'acquiescer les qualités relationnelles et les comportements professionnels propres aux exigences de l'emploi. L'expérience ainsi acquise est évaluée.

Stages en entreprise :

- o 6 semaines en Seconde Bac pro
- o 8 semaines en Première Bac pro
- o 8 semaines en Première Bac pro

Je visualise les possibilités qui s'offrent à moi :



3. LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

1. AP 2^{nde} :

- Dispositif spécifique de rentrée,
- 3h d'ateliers autour de la méthodologie : comment organiser son travail ? Son emploi du temps ?...
- Les élèves choisissent leur atelier
 - ➔ AUTONOMIE et RESPONSABILISATION
(compétence 7)
- Ateliers semi-guidés à partir des données recueillies à l'occasion des conseils de mi-semester.
- Tout au long de l'année, 2 à 3 ateliers « fixes » de consolidation disciplinaire + 5 ateliers « au fil de l'eau » (en fonction des besoins et des attentes des élèves).



2. AP première :

- Même organisation que pour l'AP 2nde

3. AP Terminale :

- Dispositif spécifique de rentrée,
- *Première période synchronisée sur le calendrier de l'APB*
 - Octobre/janvier :
 - 1 atelier de 2h obligatoires sur l'orientation
 - 2 ateliers de consolidation disciplinaire sur la base d'un volontariat contractualisé (maths/français)
 - 1 atelier semi-guidé sur les savoirs faire et les savoirs être lors des PFMP;
 - **Fin novembre le Salon InfoSup à Périgueux pour les poursuites d'études;**
 - **02 Décembre 2013 : Journée Cap'emploi avec des professionnels du bergeracois**



- ***Deuxième période***
 - Février :
 - 2 ateliers obligatoires : techniques de recherche d'emploi, lettres candidatures post bac ;
 - Poursuite de la consolidation disciplinaire.

- ***Troisième période***
 - Mars/avril :
 - Consolidation disciplinaire ; aide méthodologique à l'élaboration des dossiers pour l'examen ;
 - Préparation aux concours.

- ***Quatrième période***
 - Mai : Ateliers objectif bac !

02 Décembre 2013 : Journée *Cap'emploi* avec des professionnels du bergeracois.



3. Atelier « flottant » :


- **2 référents** (Mme Roméro et Mme Valade),
- Une équipe éducative (AS, AED, COPSYS, infirmier, CPE, enseignants...),
- Une collaboration avec le CVL, les familles, les partenaires extérieurs...
- **Élargissement de la réponse scolaire :**
 - Éviter le décrochage des élèves repérés comme fragiles à ce niveau,
 - Faire revenir à l'école les élèves absentéistes,
 - Prévenir les comportements indices d'une délinquance potentielle,
 - Contribuer fortement à redonner du sens à l'école, en lien avec un projet professionnel pertinent pour l'élève, pour tendre vers une intégration professionnelle possible avant qu'il ne soit trop tard,
 - Développer l'estime de soi, la valorisation des compétences et la dimension sociale nécessaires à la construction de l'identité. 

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES ATELIERS AP

TERMINALES							
Modules facultatifs.							
Atelier Aide méthodologique	Atelier Mon orientation J'obtiens mon bac Consolidation disciplinaire	Atelier Mon orientation Entrée dans la vie active	Atelier Mon orientation Poursuite d'études				
Comment réaliser mon dossier professionnel ?	J'apprends à développer mes compétences en vue de réussir à l'examen	Je construis mon projet personnel d'insertion dans la vie professionnelle	Je construis mon projet personnel d'orientation				
PREMIERES							
Mode opératoire identique aux secondes : problème d'effectifs trop importants.				Phase d'expérimentation : alternance. Les élèves fréquentent les ateliers pour 3 semaines.			
	Atelier 1 Aide méthodologique	Atelier 2 Méthodologie spécifique à l'enseignement professionnel	Atelier 3 Aide méthodologique	Atelier 4 Consolidation disciplinaire	Atelier 5 Utilisation des outils TUIC		
	Comment réaliser mon dossier professionnel ?	Gestes et postures	Vers la revue de presse économique : je recherche, j'organise, je restitue.	Préparation à la certification en français et histoire-géographie	Nous faisons vivre le blog du lycée		
SECONDES							
<p>Cadences : par périodes de 5 semaines. Les 5 semaines d'AP sont encadrées par une semaine, de part et d'autre, de concertation. La première semaine est consacrée à la préparation et à l'élaboration des ateliers proposés. La semaine terminale est dévolue au bilan et à l'évaluation de la période ; ce travail servira de tuilage pour la préparation de la période suivante.</p> <p>Mode opératoire : les élèves choisissent leur atelier pour la période. Un tableau est affiché à cet effet près du CDI. (compétence 7 du socle commun). L'un des pilotes de l'AP Secondes procède à la répartition des élèves en cas de déséquilibre des groupes ou de non choix initial.</p> <p>Chaque binôme est libre du choix de son atelier à la condition que celui-ci, dans sa forme et son contenu, corresponde au dispositif global. Ne figurent pas le nom des enseignants sur l'affichage des ateliers.</p>							
Atelier 1 Comportement citoyen	Atelier 2 Aide méthodologique	Atelier 3 Méthodologie spécifique à l'enseignement professionnel	Atelier 4 Consolidation disciplinaire en mathématiques	Atelier 5 Consolidation disciplinaire en français	Atelier 6 Communication orale	Atelier 7 Expression corporelle	Atelier 8 Consolidation en LV – Anglais, espagnol
Développer des attitudes respectueuses de soi et des autres à travers le débat et la discussion	Rechercher des informations Mémoriser	Découvrir des métiers Formaliser son projet	Jouer avec et pour les mathématiques	Lire et comprendre	Je parle donc je suis. Prendre la parole en public.	Apprendre à construire ou à consolider la confiance en soi.	Jeux de rôles.


Ateliers mis en place en seconde :

- *Méthodologie spécifique à l'enseignement pro* = découvrir des métiers et formaliser son projet pro.
- *Méthodologie spécifique à l'enseignement pro* = découvrir la culture gastronomique mondiale
- *Communication orale* = « je parle donc je suis » ou prendre la parole en public
- *Communication orale* = participer à un concours d'éloquence
- *Consolidation disciplinaire* = jeux mathématiques
- *Consolidation /Anglais et Espagnol* = jeux de rôle
- *Lire et comprendre* = le jeu du dictionnaire



- *Aide méthodologique* = rechercher des infos et mémoriser
- *Comportement citoyen* = développer des attitudes respectueuses de soi et des autres à travers le débat et la discussion
- *Comportement citoyen* = Débats pour apprendre à argumenter et à respecter la pensée de l'autre
- *Expression corporelle*
- *Connaissance de l'élève* = Créativ'art
- *Remotivation* = retravailler son projet pro.
- *Initiation à la webradio à partir d'un thème* = Internet, un ami qui vous veut du bien .. ou du mal !



- **Ateliers mis en place en première :**
 - *Méthodologie spécifique à l'enseignement pro* = fiche bilan des compétences
 - *Méthodologie spécifique à l'enseignement pro* = gestes et postures
 - *Aide méthodologique* = réalisations des dossiers pro.
 - *Aide méthodologique* = vers la revue de presse éco : rechercher, organiser, restituer
 - *Se présenter à l'entreprise* = techniques de l'oral et de l'écrit
 - *Consolidation méthodologique* = se préparer à la certification en histoire / français/oral
 - *Enrichir son vocabulaire et son style* = trouver le mot juste et rédiger des écrits percutants
 - *Appliquer les calculs commerciaux à la pratique pro* = utiliser les pourcentages, les formules, les tableaux 

- ***Développer sa culture touristique*** = créer , produire et exploiter des données à travers Powerpoint et image Bitmap
- ***Utiliser les outils TICE*** = mise à jour du blog du lycée
- ***Atelier TICE*** = pour la préparation des CCF de maths
- ***Communication orale*** = se présenter /se mettre en valeur
- ***Atelier multimédia***
- ***Ateliers menés autour d'un thème*** = Le cinéma. Les élèves ont tourné sur 4 semaines avec des groupes prédéterminés.
- ***Café-philo*** = construire sa réflexion/exprimer son point de vue/développer un esprit de dialogue
- ***Comportement citoyen*** = respecter les règles de vie à travers un roman photo.



4. BILAN ET PROSPECTIVE

BILAN : DES AXES DE PROGRÈS

- Alignement des PFMP pour limiter les difficultés à gérer les retours d'élèves de stage
- Des heures supplémentaires allouées pour accompagner au mieux les élèves et répondre aux demandes et aux besoins face au manque de moyens humains volontaires (10 intervenants pour 138 élèves en 2^{nde} et 1^{ère} par exemple)
- Volonté de la part des enseignants d'appréhender et de travailler autrement leurs missions d'éducation et d'instruction et éviter ainsi les dérives disciplinaires

➔ ENSEIGNER AUTREMENT



PROSPECTIVE : UNE ÉVOLUTION CONSTANTE...

- Utilisation des **NTUIC** pour une communication interne et externe plus efficiente ;
- Utilisation de l'**ENT** et /ou création d'un **Google Drive** pour mutualiser ;
- Utilisation du **Webclasseur** à titre expérimental

(Pour information : l'ONISEP adapte le livret d'AP pour l'intégrer au Webclasseur!).

- Expérimentation d'une **auto-évaluation** du dispositif (indicateurs – taux d'absentéisme, progrès scolaires, décrochage...-) et d'une **évaluation des élèves** (au cours des entretiens ou à l'occasion d'évaluation disciplinaire...) sur le niveau seconde.

